

Libérer le travail pour gagner la bataille de l'emploi

Publié le 25 février 2015

Les premiers chiffres mensuels de l'année 2015 indiquent une baisse du nombre de demandeurs d'emploi. Le MEDEF prend acte de cette bonne nouvelle.

Mais pour que ces chiffres diminuent dans la durée, il est impératif de poursuivre nos efforts pour libérer la croissance, pour redonner confiance aux acteurs économiques et donc recréer une dynamique de création d'emplois.

Sachons nous appuyer sur la conjonction de facteurs favorables à une reprise de la croissance - baisse du prix du pétrole, baisse de l'euro, faibles taux d'intérêt - en agissant vigoureusement pour les entreprises et en menant les réformes nécessaires afin que ce recul mensuel devienne récurrent.

Dans ce sens, le projet de loi pour la croissance et l'activité doit être à la hauteur de ses ambitions de départ en contribuant à donner davantage de souffle à notre économie. Le MEDEF souhaite que le Sénat confirme sa première orientation et améliore résolument certaines mesures, par exemple en libérant réellement le travail dominical.

De même, en matière de modernisation du dialogue social, le gouvernement doit se monter ambitieux et ne pas en rester aux demi-mesures : il doit bâtir un projet équilibré qui simplifie réellement l'organisation de notre dialogue social.

Au-delà, des réformes ambitieuses sont nécessaires en matière de marché du travail pour libérer l'embauche dans les TPE, les PME et les ETI. Le MEDEF contribuera aux travaux lancés par le Premier ministre à l'occasion de la réunion de partenaires sociaux de ce jour.

Pour Pierre Gattaz, président du MEDEF, « *ces chiffres mensuels du chômage, au moment où le contexte économique global s'améliore, montrent plus que jamais que l'heure n'est plus aux demi-mesures ! Il faut mener avec toute la vigueur nécessaire les réformes créatrices d'emploi, favorisant l'activité et l'embauche. Tout doit être fait pour l'emploi, notamment dans les TPE et PME, en simplifiant l'environnement réglementaire et social, en poursuivant les réformes du marché du travail, en réformant nos filières d'apprentissage et d'alternance. Le MEDEF est déterminé à accompagner ces actions pour gagner la bataille de l'emploi.* »